

Le FCE rencontre aujourd'hui le ministre de l'Industrie

La relance industrielle au menu

Page 4

Baisse des accidents de 50% depuis la mise en service «des moyens civils»

La Gendarmerie nationale traque les chauffards

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3476 - Dimanche 1^{er} février 2015 - Prix : 10 DA

Téléphonie

L'acquisition du capital de Djezzy finalisée

Page 5



Son exploitation à venir a provoqué un tollé général

Gaz de schiste, une énergie controversée

Page 2

Consensus et crise

Par Mohamed Habili

Maintenant que le FFS est assuré de la participation du FLN à la conférence pour un nouveau consensus national... reste pour lui le plus dur : faire venir les autres partis, et notamment les membres de la CNLTD, qui ont été unanimes à récuser son initiative. Si du moins ils se sont contentés de s'inscrire en faux par rapport à cette dernière, de ne pas s'y reconnaître, de s'en démarquer en des termes clairs mais respectueux de la bienséance. Certains d'entre eux sont allés en effet jusqu'à reprocher carrément au FFS de faire le jeu du pouvoir, de faire de l'opposition à la «vraie opposition», comme ils n'hésitent pas à s'appeler eux-mêmes, en mettant en avant une proposition de substitution à la leur, qui était de faire destituer le président en exercice, et dans un deuxième temps d'organiser des élections, présidentielle et autres. Une position aussi tranchée, et réitérée depuis chaque fois que l'occasion l'a permis, on voit mal par quels arguments le FFS serait néanmoins capable de l'infléchir jusqu'à la transformer en son contraire : une participation sinon de toutes les composantes de la CNLTD, du moins des plus significatives d'entre elles. Au nombre de ces dernières, on doit à la vérité de dire qu'il s'en est trouvé pour ne pas manquer de respect au plus vieux parti de l'opposition dans l'expression de leur refus.

Suite en page 3

Le MSP veut dialoguer avec le pouvoir

Les islamistes en quête de positionnement



Au moment où l'initiative du FFS portant organisation d'une conférence du consensus national commence à aboutir, le MSP, l'un des partisans d'une transition, change de stratégie et annonce une série de consultations en son nom avec le pouvoir et l'opposition.

Lire page 3

Association pour la défense du consommateur

«Béjaïa est la capitale de la cherté de la vie»

Page 24



Cérémonie des 40^{es} César

«Les jours d'avant» de Karim Moussaoui nominé

Page 13

Son exploitation à venir a provoqué un tollé général

Gaz de schiste, une énergie controversée

■ L'exploitation du gaz schiste, sujet principal en débat dans le pays, provoque la colère des citoyens qui contestent l'énergie «polluante» par des démonstrations de rue. Suite à quoi, le Président Bouteflika a pris la décision d'ajourner sa production en Algérie.

Par Yazid Madi

Le gaz de schiste fait polémique. L'exploitation de cette ressource non conventionnelle ne cesse de provoquer la colère et de nourrir les inquiétudes vis-à-vis de son éventuel impact sur l'environnement.

En témoignent les protestations anti-gaz de schiste qui ont eu lieu dans plusieurs wilayas du sud, notamment à In-Salah (Tamanrasset), Ouargla, Adrar et Ghardaïa.

La pression de la rue a contraint le chef de l'Etat d'agir et de tenir un mini-Conseil des ministres le 27 janvier dernier. Le chef de l'Etat a décidé, lors de ce conseil, d'ajourner la production du gaz de schiste en Algérie. Le Président Bouteflika a affirmé que l'exploitation du gaz de schiste en Algérie «n'est pas encore à l'ordre du jour» et demandé au gouvernement la poursuite des explications en direction de la population locale et de l'opinion publique en général.

L'Algérie dispose de 4 940 trillions de pieds cubes (TCF) de réserves de gaz de schiste, dont 740 TCF sont récupérables sur la base d'un taux de récupération (TR) de 15%, selon des évaluations réalisées par Sonatrach avec des compagnies pétrolières internationales sur cinq bassins sahariens, précise à l'APS une source près du groupe pétrolier national.

Ces réserves récupérables ont été calculées pour les prospects d'Ahnet, Timimoun, Mouydir, Illizi et de Berkine. Avec un TR de 15%, l'Algérie occupe la 4^e position mondiale en termes de ressources techniquement récupérables, juste après les Etats-Unis (dont le TR varie entre 20 et 50% selon les gisements), la Chine et l'Argentine, ajoute la même source, citant le rapport 2013 de l'Agence internationale de l'énergie sur le gaz de schiste.

Pour ce qui concerne les réserves à l'état liquide (pétrole, condensat...) dans les cinq bassins cités, elles s'élèvent à 248 milliards de barils. La même source fait savoir que ces estimations de réserves d'hydrocarbures non conventionnels ont été obtenues grâce à un plan d'action pour l'évaluation du gaz de schiste, entamé en 2009 et devant s'étaler jusqu'à 2018-2020.

Ces études d'évaluation du potentiel de gaz de schiste ainsi que la conception et l'exécution des opérations de fracturation et de la stimulation des réservoirs de ce gaz non conventionnel ont été réalisées avec le concours des compagnies de services américaines.

Durant la première phase de ce plan, étalée entre 2009 et 2010, le groupe Sonatrach a réalisé une évaluation régionale en



PH/D. R.

exploitant les données disponibles (cartographie sismique, diagrammes, indices de forage...).

En 2009, Sonatrach a réussi à consolider sa base de données en matière de schiste en acquérant des données complémentaires qui l'ont aidée à affermir les volumes en place le long des sections ciblées. Depuis 2011, Sonatrach mène une vaste opération d'évaluation du potentiel de gaz de schiste dans les bassins sahariens pour déterminer les zones les plus favorables pour l'implantation de projets-pilotes.

C'est en 2013 que le groupe est passé à une autre étape, celle du forage de puits-pilotes afin de connaître, entre autres, la productivité de la formation, le type de fracs à réaliser, et de faire l'évaluation économique du projet. Selon la même source, Sonatrach a retenu, pour cette étape, la réalisation de trois forages horizontaux dans le bassin d'Ahnet avec le concours de trois sociétés de services, sachant qu'elle a déjà fait appel aux services d'une première société pour le premier puits réalisé, et devrait aussi se faire assister par une autre société pour le deuxième puits. Le projet pilote d'Ahnet devrait s'achever à la fin 2015, affirme-t-on auprès du groupe, lequel a également inscrit, dans cette phase de ce plan d'action, la réalisation, à partir de 2016 et jusqu'à 2020, de deux puits-pilotes en partenariat sur les bassins de Berkine et Nord Timimoun.

Une industrie coûteuse

La phase exploitation des hydrocarbures non conventionnels «nécessite des technologies de pointe et de grandes capacités opérationnelles et financières dont dispose un nombre réduit

de compagnies», indique encore la même source. C'est pour cette raison que l'exploitation du schiste appelle, généralement, à une «démarche prudente» qui consiste à faire appel à des sociétés spécialisées sous la forme d'un partenariat ciblé avec des compagnies qui ont un savoir-faire avéré, à l'instar de ce qui a été fait par de grandes compagnies comme Exxon Mobil avec XTO, Eni avec Quicksilver, BG avec Exco Resources et Statoil avec Cheasapeake, explique-t-on. En effet, les coûts estimés pour l'exploration et le développement du schiste, en dehors des Etats-Unis, restent plus élevés en raison du manque d'équipement et des chaînes d'approvisionnement, relève-t-on de même source. A titre d'exemple, un puits vertical de 3 200 m avec un drain horizontal de 1 200 m dans les gisements de Haynesville (Etats-Unis) coûte environ 8 millions de dollars contre 14 à 16 millions de dollars pour un même forage en Pologne où l'industrie du schiste est encore immature.

Les additifs chimiques utilisés dans la fracturation hydraulique

Les additifs chimiques généralement utilisés dans la fracturation hydraulique varient en fonction des conditions spécifiques du puits à fracturer et des caractéristiques de l'eau utilisée, indiquent les données de Sonatrach. En général, une fracturation typique nécessite entre 3 et 12 additifs chimiques qui comprennent un ou plusieurs des éléments suivants :

Acides : utilisés dans la phase de pré-fracturation pour nettoyer les perforations et initier la fissuration dans la roche aux abords du puits.

- Glutaraldéhyde (également appelé Biocide) : utilisé comme

un désinfectant de l'eau qui élimine les bactéries.

- Acide citrique : utilisé pour la prévention de la corrosion.

- Gomme de Guar et autres agents gélifiants solubles dans l'eau : utilisés pour augmenter la viscosité du fluide de fracturation pour aider à transporter l'agent de soutènement qui est le sable dans la roche.

- Chlorure de sodium (sel) : utilisé pour retarder la rupture des chaînes de polymère du gel.

- Polyacrylamide : diminue la turbulence de l'écoulement du fluide de fracturation et aussi la friction dans les pipes, permettant ainsi aux pompes de pomper à un taux plus élevé sans avoir une plus grande pression en surface.

- Ethylène Glycol : empêche la formation de dépôts dans les conduites (pipes).

- Contrôle du fer (iron Stabilizer) : empêche la précipitation des oxydes métalliques.

L'Union internationale du gaz préconise une évaluation objective

Les préoccupations environnementales, liées à l'exploitation du gaz de schiste dans le monde, doivent faire objet d'une évaluation «rationnelle et objective» devant aboutir à des approches opérationnelles et réglementaires assurant le développement de cette source d'énergie, estime l'Union internationale du gaz (UIG). Dans une publication, intitulée «Gaz de schiste : les réalités sur les préoccupations environnementales», l'UIG relève que, jusqu'ici, le débat sur l'impact environnemental s'est limité à opposer des avis contradictoires entre partisans et opposants à la fracturation hydraulique «sans jamais s'axer sur une évaluation fondée, rationnelle et objective» de ces craintes. Ce travail d'évaluation

devra aider à mettre en place des approches opérationnelles et réglementaires devant accélérer et réguler le développement du gaz de schiste qui «joue désormais un rôle fondamental dans le mix énergétique mondial», souligne ce rapport de l'UIG, une association internationale regroupant 91 pays membres, dont l'Algérie, à travers l'Association algérienne de l'industrie du gaz (AIG). La révolution du gaz de schiste aux Etats-Unis a, en effet, bouleversé la donne énergétique mondiale et dont l'impact sur les perspectives d'approvisionnement en gaz naturel à court et à moyen terme est déjà perceptible, relève encore l'UIG. Le rapport répond avec des précisions détaillées sur huit préoccupations environnementales souvent soulevées par les détracteurs de l'exploitation du gaz de schiste. Concernant la préoccupation selon laquelle la fracturation hydraulique pourrait avoir des effets néfastes sur les nappes d'eau, l'UIG précise que ce ne sont pas seulement les forages horizontaux qui traversent les nappes d'eau puisque même les forages verticaux, qui sont une pratique bien établie dans la production du pétrole et du gaz conventionnel, traversent des aquifères en toute sécurité sans pour autant provoquer des incidents.

«Des millions de puits verticaux ont été forés depuis l'avènement de l'industrie pétrolière, sans enregistrer des incidents majeurs», souligne l'organisation dans son rapport. Selon l'UIG, «les rares incidents de contamination des eaux souterraines sont dus à des tubages de puits défectueux, d'où la nécessité d'assurer une bonne cimentation de ces installations. En outre, ces incidents ont été vite résolus et maîtrisés par les compagnies pétrolières».

Y. M./ APS

Le MSP veut dialoguer avec le pouvoir

Les islamistes en quête de positionnement

■ Au moment où l'initiative du FFS portant organisation d'une conférence du consensus national commence à aboutir, le MSP, l'un des partisans d'une transition, change de stratégie et annonce une série de consultations en son nom avec le pouvoir et l'opposition.

Par Nacera Chennafi

Le président du Mouvement de la société pour la paix, Abderrezak Makri, a annoncé, vendredi dernier, le lancement prochain d'une nouvelle série de concertations politiques, au nom du parti, avec le pouvoir et l'opposition pour examiner la situation du pays et trouver les moyens d'un sursaut national politique et économique.

Dans une allocution à l'ouverture des travaux du Madjliss Echoura consacré au bilan 2014, Makri a déclaré : «*J'annonce le lancement immédiat, après ce conseil consultatif, une série de consultations, au nom du Mouvement, avec toutes les parties, pouvoir et opposition, en perspective de cette vision.*» Cependant, pour éviter toute mauvaise interprétation, le président du parti islamiste dira que ces «*consultations ne sont ni une nouvelle initiative, ni une alternative à la Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique (CNLTD), mais pour revaloriser la vision de celle-ci.*» Avec cette nouvelle stratégie du MSP, des interrogations s'imposent sur le sort de l'initiative de la CNLTD ? Pour Makri, «*le changement ne concerne pas un seul parti,* ajoutant que «*l'isolement est inutile et serait même périlleux*» pour un parti qui «*a choisi d'aller vers les alliances politiques.*» Ce parti avait lancé, début 2014, les concertations avec le pouvoir et les partis, initiative qu'il a nommée «*Projet de la charte de réforme politique*» consacrée au changement démocratique mais celle-ci n'a pas abouti. Puis le parti a participé à la création de la CNLTD, aux côtés du RCD, Ennahdha, Djil Djadid, El Adala

Ph/E. Soraya/J. A.



de Abdellah Djeballah et enfin l'ancien Chef du gouvernement, Ahmed Benbitour. Cette coordination qui revendique une transition en Algérie avait réussi à tenir le plus grand rassemblement de l'opposition qu'a connu l'Algérie indépendante et appelé «*la conférence de Zeralda.*» Mais par la suite, la coordination n'a pu que mettre en place l'«*Instance de suivi de l'opposition*» à laquelle a adhéré l'ancien Chef du gouvernement, Ali Benflis.

D'autre part, le MSP a participé aux concertations lancées par le FFS en prévision de la conférence du consensus national, dont la première phase est prévue pour les 23 et 24 février prochain, mais avait annoncé qu'il ne participera pas à cette rencontre car elle n'apportera rien de nouveau, selon les déclarations de Makri à la presse. Il

est à rappeler que ce parti a durant de longues années fait partie du gouvernement au sein de «*l'alliance présidentielle,*» aux côtés du FLN et du RND. Dans le contexte du «*printemps arabe,*» ce parti a décidé de claquer la porte de cette alliance en 2012 dans l'espoir de voir une «*montée*» des islamistes en Algérie. Après le congrès du parti en 2013, marqué par l'élection de Abderrezak Makri au poste de président, le MSP est entré dans ce qui est appelé «*opposition radicale.*»

Concernant ce passage du MSP à l'opposition après avoir fait partie du gouvernement, Makri a précisé que «*c'est le choix des militants du parti,*» affirmant que «*quand son parti s'oppose au gouvernement, il ne s'oppose pas à tout ce qui émane de ce dernier mais soutient les questions qui relèvent*

de l'intérêt du pays et de la nation.

Il est à noter que l'annonce de Makri en vue de lancer des consultations avec le pouvoir et l'opposition, alors que ce parti ne reconnaissait pas dans un passé récent les «*institutions élues,*» intervient au moment où le FFS décroche l'accord du FLN pour participer à sa conférence du consensus national. Cette participation a été conditionnée par une ligne rouge tracée par Saâdani et acceptée par le FFS. Il s'agit de la question de la légitimité du pouvoir.

Démarrant avec une feuille blanche, le FFS devra assumer les risques de ce qui sera écrit sur cette base lors de sa conférence si elle se tient, car l'accord de la participation ne veut pas dire accord de visions.

N. C.

En prévision de la 3^e réunion de haut niveau

Le ministre italien des AE demain à Alger

En prévision de la tenue de la troisième réunion algéro-italienne de haut niveau, le ministre italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale sera à Alger, demain, a annoncé un communiqué des Affaires étrangères.

Paolo Gentiloni, qui effectuera une visite de travail dans notre pays, vient à «*l'invitation du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra,*» précise l'agence APS, citant le communiqué du ministère des Affaires étrangères. Selon ce même document, «*le ministre italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Paolo Gentiloni, effectuera une visite de travail en Algérie le 2 février 2015.*»

«*La visite du MAE et de la Coopération internationale italien en Algérie, intervient après celle effectuée à Alger par le président du Conseil des ministres italien, Matteo*

Renzi, effectuée en décembre dernier,» précise le MAE algérien, avant d'ajouter qu'elle «*s'inscrit dans le cadre de la poursuite et de l'approfondissement du dialogue politique et de la coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Italie.*»

Toujours d'après le communiqué, il est expliqué que «*ce déplacement intervient également en prévision de la tenue, au cours du premier semestre de l'année en cours, de la troisième réunion de haut niveau algéro-italienne, en application du Traité d'amitié, de coopération et de bon voisinage, conclu en janvier 2003.*»

Les relations bilatérales entre l'Algérie et l'Italie sont de plus en plus denses, souligne-t-on.

A ce titre, il est rappelé que «*les relations économiques, de plus en plus denses, seront également au centre des entretiens qu'aura*

M. Gentiloni avec ses interlocuteurs algériens.»

«*Les chefs de la diplomatie des deux pays procéderont également à un échange de vues sur un large éventail de questions de l'actualité régionale et internationale, en particulier la situation en Libye, au Mali et au Proche-Orient,*» a indiqué le communiqué du MAE.

La seconde réunion de haut niveau entre les deux pays, rappelons-le, a eu lieu à Alger en novembre 2012, où l'occasion a été «*de réaffirmer la volonté politique des deux dirigeants de faire de la relation algéro-italienne un modèle de coopération mutuellement bénéfique et de concertation régulière dans la zone euro-méditerranéenne,*» selon la déclaration finale de la réunion.

Massinissa Benlakehal

LA QUESTION DU JOUR

Consensus et crise

Suite de la page une

On n'attendait d'ailleurs pas moins d'un Mouloud Hamrouche, ou même d'un Ali Benflis, dont le propos est habituellement mesuré, encore que le premier ait fait en l'occurrence preuve de beaucoup plus de doigté que le second, et pour cause. Rien de tel en revanche chez le président improbable du RCD, ou de Ali Yahia Abdenour, qui pour leur part n'ont pas craint de faire dans l'insulte. Mais en dehors du FLN, il existe tout de même des partis qui ne sont pas membres de la CNLTD. C'est ainsi qu'il y a le RND, dont on ne sait toujours pas s'il est partant comme le FLN, ou s'il n'est pas du tout intéressé. Le fait que le FLN se soit clairement prononcé pour devrait avoir un effet d'entraînement sur lui, mais on ne le jurerait pas pour autant. Il y a aussi le PT, de même que le PST, dont on ne sait pas exactement la position à cet égard. Pour réussir sa gageure, du moins au point de vue formel, il suffit au FFS de ne pas être le jour J en présence du seul FLN. Car alors le consensus national nouvelle forme est vite trouvé, d'autant qu'Amar Saidani en annonçant son accord a posé ses conditions. Si on ajoute un troisième participant, à savoir le RND, cas de figure d'ailleurs probable, la donne ne changerait pas beaucoup, entendu qu'on voit mal un parti du même courant que le FLN se démarquer des vues de ce dernier sur un sujet aussi fondamental que le consensus national. En cette matière, on aurait du mal à glisser une feuille de papier à tabac entre les positions de l'un et de l'autre. Il pourrait en être autrement si le PT, et/ou le PST, sont de la partie. Mais voilà, même dans cette hypothèse, le compte n'y serait pas. Par définition même en effet, un consensus national ne peut s'élaborer et s'installer dans la durée que si tout le monde y contribue. Ce n'est pas là du reste la seule condition à satisfaire. Il faudrait aussi que le consensus ancien n'ait plus cours, qu'il soit déjà parti en lambeaux. En d'autres termes, il faudrait que le pays soit plongé dans une profonde et manifeste crise politique. C'était le cas dans la deuxième moitié des années 1980. On sait qu'elle a été la suite. Ce n'est pas ce qui s'observe pour l'heure. Il y a des différends politiques, certes, entre les forces en présence, qu'elles soient organisées ou non du reste, car une société ne constitue jamais un bloc monolithique, mais pas de crise politique. Ça se saurait s'il y en avait une.

M. H.

Blocage de l'université de Béjaïa Quelle solution pour en finir avec la crise ?

LA CRISE que vit l'université de Béjaïa depuis le mois de novembre dernier, et qui s'est fortement corsée ces trois dernières semaines avec des événements pour le moins regrettables, a poussé des enseignants et des travailleurs à s'y impliquer. Ainsi, si une partie des enseignants et travailleurs affiliés aux différents syndicats estiment que la réintégration des 142 étudiants (parmi les 600) exclus constitue «la seule solution» pour mettre fin à cette crise qui menace la stabilité de l'université trouvant même urgente cette option, l'autre partie, dont l'administration, estime que les recours ont donné lieu à la réintégration de 23 étudiants et on s'en tient à la décision. Cette deuxième partie composée d'enseignants, du personnel ATS et d'étudiants, soutenue par l'administration de l'université, a appelé en fin de semaine «les autorités compétentes à prendre les mesures nécessaires afin de rétablir l'ordre et la sécurité à l'université», qui est, selon eux, «réellement prise en otage». Ces enseignants avaient, pour rappel, observé un rassemblement en fin de semaine passée devant le siège de la wilaya pour dénoncer le blocage persistant de l'université. Ils voulaient au départ organiser une marche, mais l'action a été empêchée par des étudiants exclus avec l'appui de certains de leurs camarades. Ces derniers ont barricadé l'entrée du campus et violemment bousculé ceux qui ont appelé à la marche. Une lettre a été remise au wali par le collectif qui demande le rétablissement de l'ordre au sein de l'université. Il reste que la communauté universitaire et très partagée sur les solutions à cette véritable crise. «Nous tenons à signaler que les participants à cette action pacifique ont fait l'objet d'agressions physiques et de menaces de mort de la part des étudiants ayant bloqué les accès à l'université», lit-on dans une déclaration qui nous a été transmise. Le collectif a dénoncé «le blocage de l'université par les représentants des étudiants exclus» qui, selon eux, «portent atteinte aux droits légitimes de toutes les composantes de l'université». Tout en considérant qu'«une solution honorable a été trouvée pour les étudiants ayant introduit un recours», les rédacteurs du document ont demandé «le maintien et le respect de la réglementation en vigueur tout en appelant à la reprise du travail sans conditions». Il semble que le bras de fer continue et l'intervention des autorités centrales est plus que nécessaire pour mettre fin à la crise qui s'inscrit dans la durée avec un état de pourrissement né de certains choix pas trop judicieux. **Hocine Cherfa**

Le FCE rencontre aujourd'hui le ministre de l'Industrie

La relance industrielle au menu

■ Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la concertation engagée sur la situation de l'économie nationale et abordera des sujets liés à la relance industrielle et le partenariat public privé, l'amélioration du climat des affaires, la petite et moyenne entreprise et toutes les préoccupations liées au secteur telles que le foncier industriel.



Par Yasmine Ayadi

Le ministre de l'Industrie et des Mines, **Abdessalem Bouchouareb**, rencontrera aujourd'hui une délégation du Forum des chefs d'entreprises (FCE) conduite par son président **Ali Haddad**, au siège du ministère, affirme le département de **Abdessalem Bouchouareb**. Le patron du FCE a entamé une série de rencontres avec les différents départements ministériels, dont les ministères du Commerce et de l'Agriculture. Plusieurs mesures ont été prises à l'issue de ces rencontres. Au terme de sa rencontre avec le ministère de

l'Agriculture, une commission mixte a été installée dont la mission est d'examiner les moyens de renforcer l'industrie de la transformation des produits agricoles. Concernant la rencontre d'aujourd'hui avec le ministère de l'Industrie, les discussions seront dédiées à la concertation engagée sur la situation de l'économie nationale et aborderont des sujets liés à la relance industrielle et le partenariat public privé, l'amélioration du climat des affaires, la petite et moyenne entreprise et toutes les préoccupations liées au secteur telles que le foncier industriel. Avant-hier, le patron du FCE, **Ali Haddad**, a, par ailleurs, rencon-



Phs/D. R.

tré le responsable à la coopération industrielle et technologique algéro-française, **Jean-Louis Levet**. Il a été longuement question entre les deux parties de la mise en place de mécanismes devant accélérer le développement des relations entre les entreprises des deux pays, partant du constat que les résultats sur le terrain ne sont pas à la hauteur des discours. **Ali Haddad** a déclaré, à cette occasion, que «depuis 2002, nous parlons de la coopération entre entreprises algériennes et françaises, mais sans que cela ne donne beaucoup de résultats sur le terrain, peu de choses ont été faites». Et d'estimer que «c'est le moment

ou jamais de passer à l'action». **Ali Haddad** préconisera, dans ce sens, «la mise en place d'une commission de suivi de l'évolution et du développement des partenariats entre les entreprises algériennes et françaises». Ladite commission aura pour mission, selon le même responsable, «de servir de pont entre les entreprises des deux pays, quelles soient petites ou grandes, en fixant des priorités sur lesquelles il faut agir». Les deux pays ont à cet effet «convenu de créer des centres techniques et une grande école d'ingénieurs pour la formation de la main-d'œuvre dans différentes filières économiques». **Y. A.**

Baisse des accidents de 50% depuis la mise en service «des moyens civils»

La Gendarmerie nationale traque les chauffards

Le gouvernement ne s'en cache pas. Les accidents de la route ont pris, au fil des ans, des allures d'un «fléau national». Les autorités s'en préoccupent de plus en plus, et ambitionnent d'éradiquer le mal par la racine. Afin de juguler ce phénomène qui fait chaque année de nombreuses victimes et dans le cadre de la lutte contre la criminalité routière et le non-respect du code de la route, la Gendarmerie nationale a lancé depuis décembre dernier, la mise en œuvre des véhicules et motos banalisés équipés de radars mobiles. La mise en service de moyens civils, dans la lutte contre l'insécurité routière, a donné ses fruits. Ce nouveau plan, opérationnel depuis deux mois, a permis la baisse des infractions mais surtout des accidents de la route. En effet, lors d'une conférence de presse organisée hier au siège du commandement du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Blida, le lieutenant-colonel, **Abdelhamid Kerroud**, chargé de communication de la GN, a affirmé que ses services ont enregistré une nette régression des accidents de la route allant jusqu'à 50%. Cette nouvelle

méthode de lutte contre l'incivisme routier a fait l'objet d'expérimentation et d'études approfondies en vue de l'obtention des résultats probants dès les premiers jours de son lancement. «Pour tenter de réduire ce nombre trop élevé d'accidents de la circulation, la Gendarmerie nationale a initié une opération de mise sur pied de brigades motorisées (voitures et motos) banalisées, afin de surprendre tous ceux qui conduisent d'une manière dangereuse», a assuré le chargé de communication de la GN. Le lieutenant-colonel a expliqué que le radar installé à l'intérieur est utilisé pour réaliser plusieurs fonctions. La machine enregistre les infractions que commettent les automobilistes, notamment celle relative à l'excès de vitesse, de même qu'elle peut déceler par liaison radio les numéros minéralogiques des véhicules volés. Lorsqu'elle est orientée dans le sens inverse de la circulation, la même machine pourrait photographier les conducteurs qui utilisent le portable au volant ou qui ne mettent pas leur ceinture de sécurité. Sur un autre volet de lutte contre ce que maintenant les services de sécurité assimilent au terroris-

me routier, ces véhicules banalisés circulent dans les autoroutes et les voies expressives pour signaler aux gendarmes en faction dans les barrages fixes les conducteurs en infraction. «Les gendarmes qui circulent dans ces véhicules banalisés n'interviennent pas, leur tâche se limite à donner l'information sur le véhicule et le délit commis», assure-t-il. «La gendarmerie cible la qualité et l'efficacité dans son action et ses interventions. Cette politique qui prétend à une présence discrète de nos éléments se veut comme une stratégie rassurante pour le citoyen et dissuasive pour les criminels», a-t-il souligné. Dans ce contexte, le lieutenant-colonel **Karoud** a déclaré à la presse que l'objectif de ces opérations vise l'augmentation du taux de couverture sécuritaire au niveau des autoroutes et des voies expressives. Face à la recrudescence des accidents de la route notamment mortels, le lieutenant-colonel **Kroud**, a annoncé la généralisation de cette méthode au niveau des 48 wilayas dans les mois à venir.

Meriem Benchaouia

Téléphonie

L'acquisition du capital de Djezzy finalisée

■ Le Fonds national d'investissement (FNI) a finalisé vendredi l'acquisition de 51% dans OTA (Djezzy) pour un montant de 2,6 milliards de dollars, a-t-on appris auprès du ministère des Finances.



Par Tarek L.

Le ministère des Finances a indiqué dans un communiqué que «le FNI est désormais en partenariat avec Global Telecom Holding (GTH)», une filiale majoritairement détenue par la société VimpelCom, selon les modalités définies par le pacte d'actionnaires qui a été conclu entre les parties. En termes de gouvernance, ce pacte laisse à VimpelCom le management opérationnel d'OTA et confère au FNI des droits de veto sur les grandes décisions stratégiques, ajouta-t-on. «Grâce à la concrétisation de cette opération et à la stabilité conférée par son nouvel actionnaire, Djezzy va pouvoir poursuivre son développement dans un marché dynamique et intensifier les investissements dans son réseau et équipements, afin d'exploiter au maximum les possibilités offertes par les évolutions technologiques récentes, et notamment la 3G», explique le ministère dans le même communiqué. Afin de permettre la réalisation de cette opération «importante

pour le développement futur de Djezzy et bénéfique à l'environnement économique en Algérie», selon le ministère, OTA a apporté ses activités à Optimum Télécom Algérie SPA, filiale entièrement détenue par OTA. Pour le financement de cette opération, le FNI s'est adressé le 12 novembre 2014 au marché des capitaux en Algérie et a procédé au lancement d'un emprunt obligataire d'un montant de 160 milliards DA, précise le ministère. «Cet emprunt obligataire a été clôturé le 19 novembre 2014 avec succès, dans la mesure où il a permis de réunir le montant sollicité et où il a vu la participation de plusieurs banques publiques et privées et de deux compagnies d'assurances, confirmant, ainsi, l'intérêt réservé par le marché à cette opération», est-il expliqué dans le communiqué. L'Algérie vient ainsi d'achever un «long et complexe» processus de négociations et de consultations avec la société russe VimpelCom. Ce processus avait mobilisé, depuis de nombreux mois, plusieurs cabinets conseils, notamment

Shearman et Sterling LLP, pour le montage juridique de l'opération et la rédaction des accords ainsi que FTI Consulting, expert financier impliqué dans la valorisation et la négociation des aspects financiers. Le FNI avait signé en avril 2014 à Paris le contrat d'achat d'actions pour l'acquisition d'une participation de 51% dans la société OTA. Le ministère avait, par ailleurs, rassuré que la réorganisation interne de la structure de Djezzy n'aura aucun impact sur ses conditions d'exploitation et n'affectera pas les conditions d'emploi de son personnel.

Le ministère des Finances a indiqué dans un communiqué que «le FNI est désormais en partenariat avec Global Telecom Holding (GTH)». A Amsterdam, siège de Vimplecom, le communiqué du groupe se félicite de cet accord, qui apporte du cash-flow au groupe. L'accord stipule en fait qu'en termes de gouvernance, ce pacte laisse à VimpelCom le management opérationnel d'OTA, et confère au FNI des droits de veto sur les grandes décisions stratégiques,

précise le communiqué du ministère des Finances. Pour le financement de cette opération, le FNI a organisé un tour de table au niveau des banques et sociétés d'assurance algériennes. Le Fonds s'est adressé le 12 novembre 2014 au marché des capitaux en Algérie, et, dans le même temps, a lancé un emprunt obligataire d'un montant de 160 milliards de DA. L'accord entre le FNI et Vimplecom n'a, par ailleurs, aucun impact sur la prochaine restructuration interne de Djezzy, ni sur ses conditions d'exploitation, dont les ressources humaines et l'emploi au sein d'OTA-Djezzy, rassure par ailleurs le ministère des Finances. Par ailleurs, Vimplecom précise dans son communiqué que cet accord met un terme définitif aux litiges, qui opposaient les parties impliquées et à la procédure d'arbitrage international engagée contre l'Etat algérien. En outre, le pacte des actionnaires prévoit le maintien de Djezzy sous le contrôle opérationnel de Global Telecom Holding (GTH), filiale de Vimpelcom cotée à la Bourse

du Caire, selon la même source. Le groupe Vimplecom ajoute par ailleurs que la Banque d'Algérie a levé les restrictions d'importations et de change imposées à Djezzy, après le paiement de 1,1 milliard de dollars au Trésor public, au titre d'une amende infligée au groupe, explique le communiqué de Vimplecom. Jo Lunder, P-DG de Vimpelcom, a dans une déclaration reprise par le communiqué du groupe, indiqué que Djezzy est «mieux placé que jamais sur le marché algérien grâce à ce partenariat public-privé à long terme». Pour Jo Lunder, l'accord avec le FNI «fera du bien au groupe en libérant du cash-flow, qui va permettre à GTH et Vimplecom de régler leurs dettes».

Droit de préemption

Le processus entamé dès 2009 par l'Algérie pour l'acquisition de l'opérateur de téléphonie mobile Djezzy a été déclenché sur la base d'une des dispositions de la loi de finances complémentaire de 2009. Cette disposition stipule notamment que «l'Etat ainsi que les entreprises publiques économiques disposent d'un droit de préemption sur toutes les cessions de participations des actionnaires étrangers ou au profit d'actionnaires étrangers», pour mieux protéger et réguler le patrimoine économique algérien. Ce droit de préemption permet à l'Etat de récupérer les projets qu'un investisseur étranger, qu'il désire transférer à une partie tierce. C'est ce qui s'est passé avec Djezzy lorsque son propriétaire, l'égyptien Naguib Sawiris, avait dû vendre à un opérateur sud-africain. T. L./APS

Prenant près de quatre dollars

Le pétrole en hausse à New York

Les cours du pétrole ont clôturé en hausse vendredi à New York, prenant près de quatre dollars, encouragé par l'espoir d'une baisse de l'offre américaine. Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mars a bondi de 3,71 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), à 48,24 dollars. Il s'agit de sa plus forte hausse quotidienne pour un contrat de référence depuis le 8 mars 2012. Le cours du baril s'est envolé peu avant la clôture pour retrouver son niveau de la mi-janvier après s'être contenté d'une petite hausse pendant la majorité de la séance. Les prix du pétrole ont monté également vendredi en cours d'échanges européens, mais

restaient à des niveaux très bas, pénalisés par une baisse de la demande mondiale d'or noir. Dans l'ensemble, les fondamentaux de l'offre et de la demande continuent d'exercer une forte pression sur les cours. En effet, la demande mondiale reste morne tandis que l'offre demeure surabondante, un mélange qui a fait perdre environ 60% de sa valeur au pétrole depuis la mi-juin. Le surplus d'offre en pétrole, alimenté par l'essor de la production américaine et la réticence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) à réduire ses quotas, fait face à la faiblesse de la demande mondiale. Aux Etats-Unis, le plus gros consommateur d'or noir au monde, les

réserves continuent de s'étoffer et d'atteindre des records, sur fond de production toujours plus élevée. Ajoutant aux préoccupations du marché, le Sénat américain a approuvé jeudi la construction de l'oléoduc controversé Keystone XL, qui servirait de raccourci pour transporter du pétrole brut extrait des sables bitumineux de l'Alberta (Canada) jusqu'au Nebraska (Etats-Unis). Ce projet est toutefois menacé du veto du président Barack Obama. Et en Arabie saoudite, le plus gros producteur au sein de l'Opep, le nouveau roi Salmane a déjà indiqué que sa politique s'inscrirait dans la continuité de son prédécesseur. R. E.

Hocine Necib, ministre des Ressources en eau à Béjaïa

Importante station de dessalement d'eau de mer en projet

■ «Une station de dessalement d'eau de mer d'une capacité de production de quelque 100 000 m³/jour sera lancée prochainement à Béjaïa». C'est ce qu'a annoncé, jeudi dernier, le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, qui effectuait une visite de travail et d'inspection dans la wilaya.

Par Hocine Cherfa

Le ministre, qui était l'invité du Forum de la radio Soummam, dira que «cette unité de dessalement d'eau de mer constituera une valeur ajoutée aux ressources hydriques déjà existantes dans la wilaya». Il poursuivra son exposé en rassurant la population sur la disponibilité de l'eau l'été prochain et durant le mois de ramadhan également. «Le problème de l'eau ne se posera pas cet été et durant le mois de ramadhan, car le taux de remplissage des barrages suite aux dernières précipitations hivernales a atteint les 75% au niveau national et avec d'autres pluies nous pouvons dire qu'on n'aura pas de pénurie cette année», estime-t-il. Le ministre a fait savoir également que «la gestion de l'eau va être totalement confiée dans six mois à l'ADE qui gère actuellement 17 communes de la wilaya, car les APC ont d'autres problèmes à régler». Pour lui, «l'eau doit être gérée par des ingénieurs spécialistes en la matière». Et d'ajouter : «La gestion de l'eau au niveau des 52 communes de la wilaya seront gérées par l'ADE ; cela rentre dans le cadre de la professionnalisation du service public». Une professionnalisation qui prévoit, ajoute-t-il, «la mise en œuvre du système de télégestion de l'eau pour améliorer

la qualité de la distribution et mieux optimiser le rendement des ressources, le E-paiement des factures pour décongestionner le flux des abonnés dans les agences et leur faciliter le paiement de leurs factures». «Ce système va être testé à compter du mois de mars à Alger», dira-t-il encore. Le premier responsable du secteur de l'eau en Algérie dira que la wilaya de Béjaïa a besoin d'investissements dans cette ressource et il faut arriver à l'utilisation optimale de ses capacités, notamment celle du barrage Tichi-Haf. Selon lui, «les localités situées près des barrages vont être alimentées en priorité en cette denrée. J'ai donné instruction à ce propos et cela est pareil pour toute les wilayas à l'avenir», déclare-t-il. Au sujet de l'amélioration de la distribution de l'eau, il dira que des moyens seront mobilisés pour mettre fin aux déperditions de l'eau et autres pannes qui se produisent par un programme qui est mis en œuvre et sera appliqué en deux étapes. Une enveloppe financière de 10 milliards de dinars est mobilisée pour équiper les ADE en moyens d'intervention, de formation de ressources humaines, la réorganisation, etc. Il y a aussi une intervention sur le réseau avec la réhabilitation des conduites d'eau et d'assainissement qui ne répondent plus aux normes, la réalisation de stations



PH. DR

d'épuration... Et cela, dit-il, «va se faire de concert avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales». «Une commission mixte a été installée pour cela et elle va travailler de façon à élaborer un programme pour intervenir sur la mise à niveau des réseaux». L'hôte de Béjaïa, qui a plaidé pour une exploitation optimale du barrage Tichi-Haf, a indiqué que «les 17 communes qui ne sont pas encore alimentées et surtout celles situées au sud de la wilaya, à savoir Boujellil, Tazmalt, Béni M'likeche, Aït R'zine, Ighil-Ali et Ighram, seront alimentées à partir de ce barrage». A ce propos, «les études de réalisation sont en voie de finalisation, une enveloppe financière de 600 milliards de centimes y est allouée et les avis d'appels d'offres seront lancés au cours de ce semestre», a-t-il affirmé. Il s'est par ailleurs rendu à Akbou où il a inspecté les travaux de réalisation d'une station d'épuration (STEP) à Merdj Ouamane (Amizour), Fenaïa Ilmaten, Souk-Oufella et Chemini. Il s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de raccordement de ces localités en eau à partir du barrage de Tichi-Haf. Il a

annoncé également la réalisation d'un barrage à Laâzib Timizar, dans la commune de Béni Ksila, d'une capacité de 110 000 m³/jour pour mettre fin aux problèmes hydriques que vivent les communes situées à l'ouest de la wilaya. «Les travaux de réalisation de ce projet seront lancés au cours de cette année», a-t-il indiqué. Le recouvrement des factures a été aussi abordé. «Les abonnés peuvent payer leurs factures antérieures avec un échéancier ; cela a déjà été appliqué et a porté ses fruits», dira-t-il. Il rassuré par la suite les populations sur «le maintien» de l'ensemble du programme quinquennal, réitérant la volonté de l'Etat «de ne pas augmenter les tarifs de l'eau, malgré l'importance des investissements injectés ou programmés pour alimenter tous les foyers». «Il n'y aura pas d'austérité et le plan quinquennal prochain sera entièrement concrétisé malgré la baisse des revenus du pays». Donc, «point d'inquiétude à se faire, notamment pour les projets à dimension sociale», a-t-il rassuré.

H. C.

Wilaya de Sétif

Des caméras de surveillance dans toutes les communes

Des caméras de surveillance seront installées d'ici à fin 2017 dans tous les chefs-lieux des communes de la wilaya de Sétif, a indiqué jeudi soir le chef de sûreté de wilaya, le commissaire principal Laâziz Yemouni.

Ces équipements destinés à lutter contre la criminalité et la délinquance en milieu urbain permettront de renforcer le sentiment de sécurité dans les rangs des citoyens «sans pour autant toucher, de quelque manière que

ce soit, aux libertés individuelles», a souligné ce responsable au cours d'un point de presse consacré à la présentation du bilan de la sûreté de wilaya pour l'année 2014. L'opération d'installation des caméras de surveillance a, en fait, débuté en novembre 2012 dans la ville de Sétif, permettant aux responsables concernés de les tester et de vérifier leur efficacité, a-t-il ajouté. Ce dispositif moderne de surveillance sera mis en place

dans des sites urbains stratégiques (places, placettes, rues commerçantes, cités d'habitation, écoles), a encore affirmé le responsable, précisant que certaines caméras seront visibles tandis que d'autres ne le seront pas.

Le chef de sûreté de wilaya a par ailleurs fait état d'une baisse sensible, en 2014, des affaires de délinquance et de criminalité par rapport à 2013.

Ali O.

El-Bayadh

2 200 places offertes pour la prochaine session de formation

Quelque 2 232 places pédagogiques seront ouvertes pour la prochaine session (mars) de la formation professionnelle dans la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris auprès des responsables locaux du secteur.

La formation par l'apprentissage offrira 722 places, suivie par la formation résidentielle (475)

dont 125 en milieu rural, a révélé le directeur du secteur, Mohamed Tedj-Eddine.

La formation à travers les cours du soir, sanctionnée d'un certificat de qualification, aura 275 places, la formation de la femme au foyer (185) et les pensionnaires des établissements pénitentiaires (575), selon le

même responsable. Un total de 51 spécialités seront ouvertes pour cette session de formation, avec 39 réservées à la formation par l'apprentissage, et le reste en formation résidentielle, réparties sur 11 établissements de formation dont dispose la wilaya, a ajouté le responsable.

L'agriculture et le bâtiment,

dans toutes ses filières, sont les spécialités qui viennent en tête de la liste des formations dispensées pour cette session, et cela en adéquation avec la stratégie visant à répondre à la demande du marché local du travail, a-t-on indiqué.

R. R.

Arrestation de trois malfaiteurs et deux autres recherchés Démantèlement d'un réseau de voleurs de voitures à Boumerdès

LES ÉLÉMENTS de la sûreté de daïra de Bordj-Menaïel, en collaboration avec ceux de la brigade de recherches et d'intervention de Boumerdès, ont réussi à démanteler un réseau de malfaiteurs spécialisé dans le vol de voitures composé de cinq individus.

Cette opération a été engagée suite à des plaintes déposées par deux individus victimes du vol de leurs voitures dans un parking gardé.

Les policiers ont déclenché une enquête et multiplié les rondes dans les quartiers de Bordj-Menaïel.

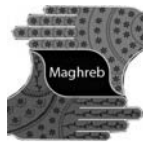
D'ailleurs, c'est au niveau d'une ruelle que les enquêteurs ont été attirés par le comportement de trois individus, des suspects, qui visaient un véhicule de marque Dacia type Logan.

A la vue du véhicule de police, ces derniers ont pris la fuite, laissant derrière eux une sacoche contenant divers objets utilisés dont des outils et une série de clés. Ils ont été appréhendés après une course poursuite. Il s'agit de 3 personnes dont l'âge varie entre 25 et 30 ans, habitant la ville de Boumerdès et la capitale. Soumis à des interrogatoires, les mis en cause ont reconnu les faits avant de déclarer qu'ils sont à l'origine de plusieurs vols de voitures au niveau de plusieurs wilayas du pays.

Les véhicules sont acheminés de nuit vers Blida, avec la complicité d'un individu âgé de 28 ans d'Ouled Heddadj (Boumerdès) qui, à son tour, livre les véhicules volés à une autre personne de la wilaya de Relizane. Ces derniers sont en fuite et par conséquent recherchés par les services de sécurité.

Déférés devant le parquet, les trois individus ont été placés sous mandat de dépôt par le procureur de la République près le tribunal de Bordj-Menaïel pour les chefs d'inculpation d'association de malfaiteurs, vol de voitures en flagrant délit, fabricants de fausses clés. Quant aux deux autres, en cavale, ils sont vivement recherchés par les services de sécurité.

Ahmed K.



Doits de l'homme au Maroc

La Constitution de 2011 n'a pas amélioré les pratiques répressives

■ Les nouvelles dispositions introduites dans la Constitution marocaine de 2011 relatives aux droits de l'homme «n'ont pas permis d'améliorer les pratiques ou de réviser les lois répressives» durant l'année 2014, a relevé l'organisation internationale de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW).

Par Tahar Seddik

Dans son rapport annuel mondial sur la situation des droits de l'homme publié jeudi, HRW a estimé que les dispositions introduites dans la Constitution marocaine de 2011 «n'ont pas permis d'améliorer les pratiques ou la révision des lois répressives», durant l'année écoulée.

«Même si les Marocains ont exercé leur droit de manifester pacifiquement dans les rues, la police a continué à les disperser violemment et les tribunaux continuent à condamner et à emprisonner des manifestants et les dissidents ne bénéficient pas de procès équitables», a déploré l'ONG.

Le rapport a aussi noté que le Haut-Commissaire aux droits de

l'homme, Navi Pillay, en visite au Maroc en mai 2014, avait cité plusieurs domaines de préoccupation, dont la torture, les restrictions imposées à la liberté d'expression, et la nécessité de mettre en œuvre des lois qui garantissent les droits énoncés dans la Constitution de 2011.

Sur la situation au Sahara occidental occupé, l'organisation a confirmé que la police marocaine «interdit tous les rassemblements publics hostiles à la présence du Maroc dans les territoires sahraouis en bloquant toutes les issues aux lieux des rassemblements, en usant souvent de la force pour disperser les manifestants».

HRW a fait état par ailleurs de l'expulsion, entre avril et octobre 2014, par les autorités marocaines de 40 visiteurs étrangers



Ph. : DR

au Sahara occidental occupé, précisant que la plupart de ces personnes étaient notamment des partisans de l'autodétermination du peuple sahraoui ou des journalistes indépendants.

L'ONG a également déploré le refus des autorités marocaines de reconnaître au Sahara occidental toutes les organisations des droits de l'homme qui soutiennent l'indépendance de ce territoire.

Elle a rappelé que des tribunaux marocains avaient condam-

né des accusés sahraouis sur la seule base de leurs aveux, sans enquêter sur les plaintes selon lesquelles la police a extorqué ces aveux sous la torture et les mauvais traitements.

HRW a déploré que «le Conseil de sécurité des Nations unies a renouvelé le mandat de la Minurso, sans l'élargir pour inclure la surveillance des droits humains, un point pour lequel le Maroc s'y oppose fermement».

T. S.

Sahara occidental

L'aide s'achemine aux réfugiés avec «rigueur» et «transparence»

L'acheminement de l'aide humanitaire aux camps des réfugiés sahraouis se fait dans la «transparence», avec «rigueur» et dans le respect du dispositif de suivi et de contrôle mis en place, ont affirmé vendredi à l'APS des représentants d'ECHO et du PAM en Algérie.

Toutes les étapes d'acheminement des aides humanitaires vers les camps des réfugiés sahraouis dans le sud-ouest algérien (achat, transport, stockage, distribution, etc.) sont soumises à un monitoring qui écarte tout risque de détournement, ont souligné les représentants du bureau humanitaire de la Commission européenne (ECHO) pour le Maghreb et du Programme alimentaire mondial (PAM), respectivement Hervé Caiveau et Francesca Caponera.

«Les aides humanitaires, dont des denrées alimentaires, sont contrôlées dès leur acquisition jusqu'à la distribution aux destinataires. Le contrôle se fait pendant le transport, au niveau de l'entrepôt central, pendant le stockage, au départ des camions vers les camps de réfugiés, au moment même de la distribution ainsi qu'après la réception par les bénéficiaires de l'aide», a expliqué M. Caiveau.

Rappelant que l'Office d'aide humanitaire de la commission européenne (ECHO) consacre annuellement 10 millions d'euros d'aides humanitaires pour les réfugiés sahraouis, M. Caiveau a indiqué que ces aides sont réparties parmi un certain nombre de partenaires dont le Haut-commissariat de l'Onu pour les réfugiés (HCR) et le PAM. Il a ajouté que l'acheminement des aides financées par l'Union européenne (UE) au profit des réfugiés sahraouis «se fait en fonction des critères établis par l'ensemble de la communauté humanitaire et sous le contrôle de ses partenaires, avec rigueur et en toute transparence».

Pour sa part, la vice-représentante du PAM en Algérie, Francesca Caponera, a affirmé l'existence d'un «très fort» système de monitoring pour surveiller et contrôler toute la chaîne d'acheminement des aides humanitaires, qui, a-t-elle affirmé, sont «chargées dans des conteneurs scellés, ouverts une fois arrivés aux camps des réfugiés».

«Il y a un très fort système de monitoring. Toute la chaîne d'acheminement des aides humanitaires est contrôlée et surveillée avec rigueur. Les aides sont transportées vers les camps de réfu-

giés dans des conteneurs scellés, donc tous les risques de détournement sont à écarter», a-t-elle soutenu.

Mobiliser d'autres bailleurs de fonds, une nécessité

Concernant la situation dans les camps de réfugiés sahraouis, les deux interlocuteurs ont écarté le risque d'une crise humanitaire dans les camps, soulignant, toutefois, la nécessité de mobiliser d'autres bailleurs de fonds afin d'éviter une rupture des stocks actuels qui, ont-ils fait savoir, «peuvent couvrir les besoins humanitaires des réfugiés jusqu'au mois de juillet 2015».

Le président du Croissant-Rouge sahraoui (CRS), Yahia Buhobeini, avait mis en garde mardi dans une interview à l'APS, la communauté internationale contre les tentatives visant à décourager les donateurs d'octroyer des aides aux réfugiés sahraouis après la récente exhumation d'un rapport européen sur l'aide humanitaire.

Ce rapport, datant de 2007, évoquait des «risques de mauvaise distribution et non de détournement des aides», selon M. Buhobeini qui avait appelé, par

conséquent, la communauté internationale à «ne pas tomber dans le piège de la manipulation et des mauvaises intentions».

A ce propos, M. Caiveau a affirmé la détermination de l'ECHO à contribuer à la recherche des financements auprès d'autres bailleurs de fonds afin de maintenir l'aide humanitaire au profit des réfugiés sahraouis, estimant qu'«il ne s'agit pas d'une tâche simple». Pour sa part, M^{me} Caponera a fait savoir que «le PAM est en alerte car la contribution des donateurs et des bailleurs de fonds réguliers pour l'année 2014 a diminué par rapport aux années précédentes en raison de la dégradation de la situation humanitaire de par le monde induite par les conflits et autres pandémies», citant comme exemple, la Syrie, l'Irak et l'épidémie d'Ebola en Afrique. «Le stockage actuel des denrées alimentaires destinées aux réfugiés sahraouis répond aux besoins humanitaires jusqu'à juillet 2015. Nous sommes en train de fournir de grands efforts avec les bailleurs de fonds pour qu'ils maintiennent et poursuivent leurs dons comme auparavant afin d'éviter les risques de rupture de stocks», a-t-elle souligné.

Ghani Y.

Libye Un avion-cargo explose près de Tripoli

UN AVION-CARGO militaire a explosé vendredi sur une base aérienne près de la capitale libyenne Tripoli, ont indiqué des responsables, assurant qu'aucune victime n'a été enregistrée. «Les employés de l'aéroport ont entendu une forte explosion et vu des flammes s'échappant de l'avion», a indiqué un responsable à la base aérienne militaire de Mitiga, située à 30 km à l'est de Tripoli. L'appareil aurait été «piégé», selon ce responsable sous couvert de l'anonymat, cité par l'AFP.

Pour sa part, un porte-parole de la salle des opérations pour la sécurité de Tripoli a affirmé que l'explosion avait eu pour origine «une défaillance technique». Des témoins, quant à eux, ont rapporté avoir entendu «un tir au lance-roquette (RPG) avant l'explosion de l'avion». La capitale libyenne est contrôlée par «Fajr Libya», une coalition de milices notamment islamistes, qui a installé un gouvernement parallèle à Tripoli après en avoir chassé le gouvernement reconnu par la communauté internationale. Par ailleurs, le président tunisien Béji Caïd Essebsi, et son homologue égyptien Abdel Fattah el-Sissi se sont entretenus vendredi du terrorisme et de la situation en Libye, en marge du 24^e Sommet de l'Union africaine à Addis Abeba. Dans une déclaration aux médias, à l'issue de cet entretien, Caïd Essebsi a indiqué que cette rencontre «a porté sur le terrorisme, fléau auquel la Tunisie et l'Égypte font face». L'entretien a également porté sur le dossier libyen, a-t-il ajouté. «Nous refusons toute ingérence étrangère en Libye et nous accueillons favorablement toute initiative de nature à apaiser les tensions dans ce pays», a déclaré M. Caïd Essebsi cité par l'agence de presse tunisienne TAP. Il a souligné «le rôle que peuvent avoir les pays du voisinage dans l'impulsion du dialogue entre les Libyens», affirmant que «le dossier libyen concerne en premier lieu les Libyens».

Safy T.



Irak

Kobané reconstituée dans le plus grand camp de réfugiés kurdes en Turquie

■ Leur ville a été «libérée» des jihadistes, mais elle est en ruine. Alors, trois jours après la bataille, les réfugiés syriens de Kobané continuent de s'installer, presque la mort dans l'âme, dans le camp flambant neuf ouvert par les autorités turques.

Par Ali O.

Construite dans la périphérie de Suruç (sud) à une poignée de kilomètres de la frontière entre la Turquie et la Syrie, la nouvelle installation a été inaugurée le 25 janvier, à la veille de l'annonce de la victoire des forces kurdes sur les jihadistes du groupe Etat islamique (EI) qui assiégeaient Kobané depuis plus de quatre mois.

Même si les combats se sont éloignés de la ville, les emménagements y vont bon train.

«On nous dit que Kobané n'existe plus», explique une de ses nouvelles locataires, Adila Hassan. «Nous ne savons pas combien de temps nous resterons ici», ajoute cette mère de famille de 33 ans en battant son tapis. «Nous ne rentrerons qu'une fois la ville reconstruite. Et pour l'instant, ce n'est pas d'actualité».

Destiné aux quelque 200 000 Syriens contraints à l'exode à l'automne par l'offensive et les exactions des jihadistes, le complexe géré par l'agence gouvernementale en charge des situations d'urgence (Afad) est le plus grand jamais ouvert en Turquie.

Sur plus de 1 000 hectares, il aligne 7 000 tentes modernes, équipées de meubles, radiateurs et mini-réfrigérateurs, six écoles de la maternelle au lycée, deux hôpitaux, des installations sanitaires, des mosquées et même



des parcs de jeu pour les enfants.

Le tout pour une capacité d'accueil de plus de 35 000 personnes, résume fièrement son directeur, Mehmedhan Özdemir. «Nous accueillons un millier de personnes chaque jour, c'est une très vaste opération», explique-t-il.

Son coût est un secret bien gardé. Mais selon plusieurs

experts humanitaires, il devrait s'élever à «plusieurs dizaines de millions de dollars». Les autorités turques prennent entièrement en charge leurs locataires. En plus de trois repas quotidiens, «chaque réfugié reçoit sur une carte de débit une allocation de 85 livres (32 euros) par mois, qu'il soit un vieillard ou un nourrisson», souligne M. Özdemir.

La Turquie s'enorgueillit d'avoir déjà dépensé 5 milliards

de dollars pour les quelque 1,7 millions de Syriens qu'elle accueille officiellement sur son sol.

En quelques jours, plus de 4 000 réfugiés ont déjà pris leurs quartiers dans cette nouvelle ville de toile.

Dans l'euphorie de la victoire des forces kurdes sur l'EI, certains sont persuadés qu'ils n'y feront qu'un court séjour. «Nous sommes très contents d'avoir

battu ces infidèles», assure un réfugié, Mostafa, «alors nous espérons rentrer chez nous aujourd'hui ou demain».

Mais la plupart sont moins optimistes. Ils savent que leur ville a été détruite par les combats et les bombardements des avions de coalition antijihadiste. Et que les Turcs ont, pour des raisons de «sécurité», fermé leur frontière à double tour.

«Le retour, oui, mais pas tout de suite», résume Anwar, un enseignant de 34 ans.

Beaucoup de réfugiés s'installent donc «pour de bon». Grâce à ses équipements modernes, ils devraient pouvoir vivre dans le nouveau camp «une vie plus proche de la normale», glisse un responsable onusien sous couvert de l'anonymat.

Son fils de cinq ans à la main, Idam Mohammed, un ouvrier de 55 ans, déambule dans son nouveau «quartier» à la recherche de ses voisins de Kobané. Il souhaite les installer autour de sa tente pour recréer un peu de sa vie d'avant la guerre.

«On va vivre beaucoup mieux ici, il ne nous manque rien», se réjouit-il, que «Dieu bénisse la Turquie pour tout ce qu'elle a fait pour nous».

Le responsable du camp confirme que son installation a vocation à durer, compte tenu de la poursuite de combats autour de Kobané. «Nos invités peuvent rester le temps qu'ils veulent», assure Mehmedhan Özdemir, «ils sont les bienvenus». A. O.



Points chauds

Ennemi

Par Fouzia Mahmoudi

Cela fait plusieurs décennies maintenant que de nombreuses organisations ou même parfois des gouvernements menés par des islamistes considèrent les Etats-Unis comme leur ennemi numéro un. Que cela soit l'Iran, qui a depuis la mise en place de son Etat islamique, honni l'Amérique ou les différents groupuscules terroristes qui ont fait des Américains leurs plus grands antagonistes. Mais aujourd'hui, il semblerait que les Etats-Unis aient été remplacés dans l'esprit de certains groupuscules terroristes par la France. En effet, «la France a remplacé l'Amérique dans sa guerre contre l'Islam», a déclaré un chef d'al-Qaïda dans la péninsule arabique (Aqpa), Ibrahim al-Rubaish, dans un enregistrement audio diffusé vendredi par la branche médiatique d'Aqpa, Al-Malahem, sur YouTube. Aqpa, considérée comme la branche la plus active et la plus dangereuse d'al-Qaïda par Washington, avait revendiqué à la mi-janvier l'attaque à Paris contre le journal français *Charlie Hebdo* qui a fait 12 morts. Dans la revendication, un responsable d'Aqpa, Nasser al-Ansi, avait affirmé que le groupe avait agi sur ordre du chef d'al-Qaïda Ayman al-Zawahiri pour «venger» le Prophète Mohamed, caricaturé par le journal satirique français. L'attaque avait été menée par deux djihadistes français qui ont été abattus le 9 janvier par les forces de l'ordre françaises près de Paris. Ibrahim al-Rubaish a en outre appelé à mener des attaques contre les «infidèles» en Occident, en particulier en France, et à s'en prendre, «sans consulter personne» à ceux qui se moquent du Prophète. Des menaces qui ont de quoi inquiéter alors que les arrestations de djihadistes vont bon train et que la France est déjà numéro un pour avoir le plus fort nombre de ressortissants étant allés en Syrie ces deux dernières années. Reste à savoir si ces menaces déboucheront concrètement sur de nouvelles attaques ou si elles ne servent qu'à alimenter la psychose. Après tout, plus de dix ans se sont passés entre les attentats du 11 septembre 2001 et les attentats de Boston, alors que les Etats-Unis étaient le principal ennemi des terroristes islamistes.

F. M.

Pakistan

Le sud du pays paralysé et en deuil après l'attentat de vendredi

Le sud du Pakistan était paralysé hier par un jour de deuil et des milliers de chiites manifestaient dans plusieurs villes, après l'attentat de la veille, en pleine prière du vendredi dans une mosquée chiite, qui a fait au moins 61 morts.

Tout le sud du pays était quasiment à l'arrêt, au lendemain de l'acte de violence communautaire le plus meurtrier en près de deux ans au Pakistan, dont la police a annoncé hier qu'il s'agissait d'un attentat-suicide.

Cet attentat contre une imambargah, nom donné au Pakistan aux mosquées de la minorité musulmane chiite, a été perpétré à Shikarpur, ville située à 470 km au nord de Karachi, capitale de la province du Sind, au moment où plusieurs centaines de fidèles assistaient à la prière du vendredi.

La police a annoncé hier que le kamikaze avait déclenché une ceinture d'explosif qu'il portait, «au milieu de la mosquée».

«L'attaquant a choisi un endroit dans la mosquée où il pouvait faire des dégâts énormes», a expliqué hier à l'AFP, Raja Umar Khitab, un des res-

ponsables de la police dans le département antiterroriste de la province du Sind.

Il a précisé que l'engin explosif comportait des billes d'acier et de roulement ainsi que des éclats d'obus, pour provoquer le plus grand nombre possible de victimes.

Le gouvernement provincial a décrété un jour de deuil hier, avec la fermeture des écoles, des commerces et des bureaux et l'arrêt de tous les transports publics. A Shikarpur, des milliers de personnes ont participé à des prières funéraires pour les victimes de l'attentat.

La télévision locale a diffusé des images montrant une foule immense, majoritairement composée de chiites, dont certains portaient des drapeaux noirs et se flagellaient le torse l'un après l'autre en priant.

Karachi, le poumon économique du Pakistan et la capitale provinciale du Sind, était paralysé hier et des centaines de chiites ont participé à des marches.

Le Premier ministre Nawaz Sharif a déclaré que la Nation tout entière était en deuil et a

promis de renforcer la détermination du gouvernement à lutter contre le terrorisme.

Le Pakistan «gagnera la guerre contre le terrorisme, quel qu'en soit le coût», a dit-il dit hier devant près de 1 000 officiers du contre-terrorisme dans la ville orientale de Lahore.

L'attentat a été revendiqué par le Jundullah, un groupuscule peu connu gravitant dans l'orbite des talibans. «Nous allons continuer d'attaquer les chiites car ils sont opposés au vrai islam», a déclaré à l'AFP le porte-parole du groupe, Ahmed Marwat.

Au cours des dernières années, les attaques se sont multipliées contre des membres de la minorité musulmane chiite, qui représente environ 20% de la population de ce pays majoritairement sunnite de près de 200 millions d'habitants.

L'attaque de Shikarpur est la plus meurtrière perpétrée contre une des minorités du pays (chiites, chrétiens, hindous, ahmadis, etc...) depuis près de deux ans au Pakistan, pays endeuillé presque quotidiennement par des attentats.

Cérémonie des 40^{es} César

«Les jours d'avant» de Karim Moussaoui nominé

■ «Les jours d'avant», réalisé par Karim Moussaoui est nominé à la Cérémonie des 40^{es} César. Ce court-métrage qui revient sur les événements tragiques de la décennie noire en Algérie est le seul à représenter notre pays lors de cette manifestation internationale.

Par Abia Selles

Les productions cinématographiques algériennes réalisées ces cinq dernières années s'imposent sur la scène algérienne et étrangère récoltant des prix lors des différentes festivités. D'ailleurs, même le public démontre de plus en plus un intérêt et du respect à ces jeunes cinéastes et acteurs qui participent à la redynamisation du secteur du cinéma dans notre pays.

En effet, le court-métrage franco-algérien «Les jours d'avant», réalisé par Karim Moussaoui, a été nominé à la Cérémonie des 40^{es} César.

Ce court-métrage prévu pour une sortie officielle le 4 février courant a fait le tour des festivals

l'an passé, ayant entre autres raflé sur son passage le Grand Prix du Jury au Premier Plan d'Angers.

Nominé dans la catégorie courts-métrages aux côtés de 5 autres productions, «Les jours d'avant» devra attendre le 20 février prochain pour savoir s'il sera primé ou pas.

«Les jours d'avant» s'ajoute à plusieurs productions cinématographiques inspirées de la décennie noire en Algérie. Il revient sur des événements qui se sont déroulés dans un quartier où Djaber (Mehdi Ramdani) et Yamina (Souhila Maalem), voisins mais ne se connaissent pas. Leur vie est devenue très difficile dans une société où tout est contrôlé par des terroristes.

Pour l'un comme pour l'autre,



il est si difficile de se rencontrer entre filles et garçons, qu'ils ont presque cessé d'en rêver. En quelques jours pourtant, ce qui n'était jusque-là qu'une violence sourde et lointaine éclate devant eux, modifiant à jamais leurs destins.

«Les jours d'avant» n'est pas le seul à représenter l'Algérie dans un événement international

en ce mois de février. Il y a aussi le long métrage de fiction «Les terrasses» du réalisateur Merzak Allouache qui sera projeté à la 25^e édition du festival du film africain Cascade Film Festival de Portland (Etats-Unis d'Amérique) prévu du 6 février au 8 mars prochain.

Le film évoque en 91 minutes «l'histoire de Aïcha, mère céliba-

taire, qui vit sur une terrasse dans un quartier populaire d'Alger».

Tourné en 2013 à Bab El Oued (Alger), le film a remporté en 2014 le Prix spécial du jury au 3^e Festival du cinéma africain de Louxor (Egypte) et l'Amayas d'or au Festival d'Alger du cinéma maghrébin. Il a également reçu en 2013 le prix du Lion d'or à la 70^e édition de la Mostra de Venise (Italie).

A.S.

Théâtre

La pièce «Nambià Takhti Rassi» présentée à Djelfa

La pièce théâtrale «Nambià Takhti Rassi» en représentation, à la salle de l'Office communal de culture et de tourisme de la ville de Djelfa, a été bien accueillie par le public qui a fortement applaudi cette initiative du ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire, réalisée en partenariat avec l'Agence allemande de coopération.

Cette œuvre théâtrale traitant un sujet environnemental, dans un style mi-comique, mi-tragique, se veut un message sur l'importance de la gestion des ordures, mais surtout sur le rôle des centres d'enfouissement technique des déchets (CET), des structures publiques dont l'intérêt échappe à une majori-

rité des citoyens, qui les voient d'un mauvais œil.

Le citoyen Merzak, campé par le comédien Djamel Bounab, fait partie de ces individus hostiles à la réalisation de ce type de projet environnemental d'intérêt général, dans le périmètre de sa maison.

Estimant que ce CET met en péril son projet de vente de sa maison, il met tout en œuvre afin d'arrêter le projet, en s'aidant tantôt de sa famille, tantôt de ses voisins qu'il associe dans son action de protestation.

Ceci jusqu'au jour où il rencontre son ami Brahim et la jeune Samia, qui arrivent enfin à changer sa conception des choses, en le convainquant d'adopter des moyens d'ex-

pression autrement plus pacifiques, et en lui démontrant notamment qu'un CET est inoffensif pour l'environnement.

Selon les responsables de la direction locale du secteur, cette pièce est un moyen choisi par le ministère de tutelle pour l'ancrage d'une culture environnementale, et l'information des citoyens sur les lois existantes en la matière.

Cette pièce théâtrale, écrite et mise en scène par Mahfoud Fellous, est programmée dans plusieurs wilayas, à raison de deux représentations en deux jours successifs, pour chaque wilaya, est-il signalé.

R.D.

Musique

Le Conservatoire communal de Skikda bientôt restauré

La direction de la culture de la wilaya de Skikda pilotera «prochainement» une opération de réhabilitation et de restauration du Conservatoire communal de musique, a-t-on appris lundi, auprès de cette direction.

Cette action a été demandée par le wali de Skikda, Faouzi Benhassine lors d'une récente

visite d'inspection de cet équipement culturel resté fermé depuis plus de sept ans, selon la même source qui a indiqué que l'opération de restauration sera conduite «dans le respect des normes requises pour ce type d'édifices culturels».

Une enveloppe de 18 millions de dinars avait déjà été affectée

à cette opération qui devait être menée en 2010 mais qui a dû être interrompue par les services de la commune en raison des «insuffisances» de la première étude de requalification. L'équipement du Conservatoire de Skikda, situé en plein cœur de la ville, d'une architecture agréable, sera entrepris «dès

l'achèvement des travaux de restauration», a-t-on ajouté à la direction de la culture.

L.B.

Septième art

Le cinéma asiatique s'invite à Sétif

LE CINÉ-CLUB Persé-Ciné de Sétif organise un mini-cycle de cinéma asiatique le 30 janvier et le 13 février prochain.

Prévues à la Maison de la culture de Sétif, partenaire du ciné-club, les projections s'articuleront sur deux films : «Metro Manila» de Sean Ellis et «Tel père, tel fils» de Hirokazu Koreeda.

Le premier film cité sera projeté le 30 janvier à 15h et conte l'histoire d'Oscar Martinez, qui s'installe dans la ville de Metro Manila aux Philippines et tente d'y survivre.

Le vendredi 13 février, même heure, même lieu, «Tel père, tel fils» sera projeté. Le film suit Ryoata, un architecte obsédé par la réussite professionnelle, qui forme avec son épouse et leur fils de 6 ans une famille idéale. Tous ses repères volent en éclats quand la maternité de l'hôpital où est né leur enfant leur apprend que deux nourrissons ont été échangés à la naissance : le garçon qu'il a élevé n'est pas le sien et leur fils biologique a grandi dans un milieu plus modeste...

Les projections se dérouleront à la Maison de la culture de Sétif, sont gratuites et ouvertes au public.

F.H.

Préparatifs pour la célébration du 8 mars

Un appel aux artistes intéressés

La journée mondiale des droits de la femme, célébrée le 8 mars de chaque année, sera l'occasion pour les artistes peintres algériens de répondre à un appel à participation.

Le Palais de la culture lance un appel à participation à tous les artistes peintres, hommes et femmes, dans le cadre de la célébration du 8 mars. Les artistes peintres devront envoyer des œuvres autour de la thématique «Portraits de femmes algériennes», qui viendront enrichir une exposition éponyme, qui se tiendra du 5 au 28 mars 2015.

Chaque artiste pourra participer avec 4 œuvres récentes illustrant la femme algérienne. Un jury choisira dès lors celles retenues, et prendra attache avec les artistes sélectionnés par email ou par téléphone.

Pour participer à cet appel, vous devez envoyer une fiche de contact (nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse, photo...), les photos de vos œuvres ainsi qu'un CV détaillé à l'adresse suivante : info@palaisdelaculture.dz.

L.B.

Coup-franc direct



Des infrastructures à revoir

Par Anouar M.

Encore une fois on est resté passif face à une situation difficile et regrettable, avec l'affaire des stades qui n'arrivent plus à contenir les supporteurs des différentes formations de Ligue 1, notamment quand il s'agit de derbys. Ainsi, le derby MCA-NAHD a connu une situation bizarre avec cet accord entre les deux clubs pour se partager les tribunes lors des matchs qui les opposent cette saison. Toutefois, les dirigeants du Doyen ont décidé de faire une entorse à cet accord en raison de leur situation au classement qui fait qu'ils ont besoin de la présence de leur public en force pour ce match. Les responsables du Mouloudia ne sont pas à blâmer vu que le stade est exigu et ne permet pas de contenir le nombreux public des Vert et Rouge surtout qu'il leur faut une victoire pour sortir de cette situation difficile dans laquelle ils se trouvent. Ceux qui sont à blâmer sont les responsables du sport en Algérie qui n'ont pas pensé à améliorer les infrastructures et autres stades, surtout à Alger avec la forte démographie constatée. Jusqu'à quand vivrons-nous de telles situations qui risquent d'être un foyer pour la violence ? Il est clair qu'il faut intervenir sur ce plan le plus tôt possible pour tenter de trouver une solution rapide au problème.

A. M.

Ligue 1 Mobilis (18^e j. match avancé) Victoire du CRB devant l'USMA

Le CR Belouizdad s'est imposé devant l'USM Alger sur le score de (2-1), mi-temps (1-0) en match avancé de la 18^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football disputé vendredi au stade du 20-Août (Alger). Les buts du CRB ont été inscrits par Cherfaoui (25) et Djediat (68). L'USMA a réduit le score par Belaili (87^e). Cette victoire permet aux Belouizdadians de rejoindre l'USM Harrach à la 6^e place avec un total de 25 points, alors que les Usmistes restent provisoirement à la 4^e place avec 26 points. Les autres rencontres de cette journée auront lieu demain (samedi) à partir de 15h00.

Ligue 2 Mobilis (18 journée) L'USM Blida et le RC Relizane freinés, le DRBT sur le podium

Le leader l'USM Blida et son poursuivant direct le RC Relizane ont été accrochés par respectivement le MC Saïda (0-0), et le CA Batna (3-3) lors de la 18^e journée du championnat de Ligue 2 Mobilis qui a été favorable au DRB Tadjenanet qui se hisse à la troisième place après sa victoire contre l'ESM Koléa (2-0). L'USMB n'a pas confirmé le nul ramené la semaine dernière de Béjaïa face à la JSMB en concédant le nul sur sa pelouse devant le MC Saïda (0-0). Les hommes de Kamel Mouassa dont la dernière contre-performance à domicile remonte à la dixième journée face au CAB, ont été incapables de trouver la faille. En dépit de ce nul, les coéquipiers de Melika conservent les trois points d'avance sur leur dauphin, RC Relizane qui est allé chercher le point du nul face au CA Batna (3-3) dans une rencontre riche en buts et rebondissements. Cueillis à froid par un but de Fezzani (3^e) sur penalty, le RC Relizane a réussi à revenir dans la partie en égalisant d'abord par Merzouki (29^e) avant de prendre l'avantage par Atek (36), mais dans le temps additionnel, le défenseur Babouche remet les pendules à l'heure. Au retour des vestiaires, les visiteurs ont marqué un troisième but par l'excellent Merzouki (49) mais le buteur maison Mesfar offrira finalement le nul à son équipe (66^e). La bonne opération de la journée est à mettre à l'actif du promu le DRB Tadjenanet qui monte sur la troisième marche du podium à la faveur de la précieuse victoire remportée contre l'ESM Koléa (2-0). La nouvelle recrue Mehdi Belaaldjia et Boulainine ont été les artisans de ce succès. Avec cette victoire, les hommes de Bougherara se relancent dans la course à l'accession, désormais à six longueurs du premier. En revanche, les journées se suivent et se ressemblent pour la JSM Béjaïa, un

autre prétendant à la montée qui a essuyé une nouvelle défaite face au CABBA de Abdelkrim Bira. Un but de Kherbach à la 26^e min. a permis à son équipe d'engranger les trois points de la victoire. A l'opposé, la JSMB, dirigée à l'occasion par le nouvel entraîneur Stéphane Paille, dégringole à la 7^e position à dix unités du leader. Le CRB Ain Fekroun battu à Hadjout (1-0) et l'US Chaouïa tenue en échec par la lanterne rouge l'AB Merouana n'ont pas tiré profit de l'échec des deux premiers. Dans le bas du tableau, le fait marquant de la journée est le succès remporté par l'USMM Hadjout contre le CRB Ain Fekroun (1-0) grâce à un but de Belkacemi. Une victoire qui lui permet de revenir à un point du premier non-relégable, l'A Boussaâda, vainqueur de l'O Médéa (2-1).

Résultats et classement :

USMB-MCS	0-0		
USMMH-CRBAF	1-0		
CABBA-JSMB	1-0		
DRBT-ESMK	2-0		
ABM-USC	0-0		
ABS-OM	2-1		
CAB-RCR	3-3		
ASK-WAT	2-0		
	Pts	J	
1. USM Blida	34	18	
2. RC Relizane	31	18	
3. DRB Tadjenanet	28	18	
4. CA Batna	27	18	
5. CRB A.-Fekroun	25	18	
— US Chaouïa	25	18	
7. O.Médéa	24	17	
— MC Saïda	24	17	
— JSM Béjaïa	24	18	
— CABBA	24	18	
11. WA Tlemcen	23	18	
— AS Khroub	23	18	
13. ABoussaâda	21	17	
14. USMM Hadjout	20	18	
15. ESM Koléa	18	18	
16. AB Merouana	14	17	

CAN-2015 (1/4 de finale) Côte d'Ivoire-Algérie

Les Verts pour atteindre le dernier carré

La sélection nationale de football sera au rendez-vous avec l'histoire aujourd'hui à Malabo, à l'occasion du match face à la Côte d'Ivoire (20h30) comptant pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 en Guinée équatoriale.

Par Anouar M.

Les Verts aborderont cette empoignade avec l'objectif de défendre leur statut de mondialiste. Après un début de tournoi laborieux avec une victoire peu convaincante face à l'Afrique du Sud (3-1) puis une défaite face au Ghana (1-0), les poulains de Gourcuff ont réussi à remonter la pente et arracher leur billet pour les quarts de finale en dominant le Sénégal (2-0). Leur prochain adversaire est l'un des favoris pour le sacre final de cette 30^e édition de la CAN. La Côte d'Ivoire s'est classée à la première place du groupe D, devant la Guinée, tirée au sort aux dépens du Mali. Les Eléphants se présentent ainsi comme un sérieux client pour l'équipe nationale, appelée à faire preuve de solidarité et surtout de réalisme, si elle souhaite continuer chemin. «On savait d'avance qu'on allait affronter une équipe solide du groupe D aux quarts de finale. La Côte d'Ivoire est une grande nation de football, ce sera un adversaire très dangereux», a indiqué le coach national Christian Gourcuff. Considéré comme un favori en puissance pour soulever le trophée le 8 février à Bata, l'équipe algérienne est



Les Verts prêts pour un nouveau challenge.

appelée à bien négocier ce tournant crucial de la compétition, d'autant qu'il s'agit de barrer la route à une équipe ivoirienne qui court derrière un trophée qui fuit ses étals depuis 1992. «On sait que ça va être compliqué, mais on fera tout pour arracher notre qualification aux demi-finales. Dimanche, j'espère qu'on va pouvoir imposer notre jeu et faire un grand match. Pour moi, cette rencontre est une finale avant la lettre», estime de son côté le défenseur Faouzi Ghoulam.

Meilleure attaque au terme des matchs de la phase de poules avec 5 buts, l'Algérie est appelée à sortir le grand jeu face à la Côte d'Ivoire et faire preuve de réalisme, comme ce fut le cas face aux Sénégalais. Bénéficiant du retour de Gervinho (AS Rome), considéré comme l'un des meilleurs joueurs africains, la défense algérienne sera certainement très sollicitée, ce qui devrait la pousser à faire preuve d'homogénéité et surtout de complémentarité. «L'Algérie est un gros morceau. On va se préparer pour être au mieux de

notre forme. Ce sera un match difficile, il faudra être au top pour tenter de réaliser quelque chose», a affirmé l'attaquant ivoirien, Wilfried Bony. Côté effectif, l'EN devra se présenter sans l'apport de son attaquant Islam Slimani, qui revient progressivement d'une elongation à la cuisse. La Côte d'Ivoire sera quant à elle privée de ses deux milieux de terrain, Cheikh Tioté (Newcastle) et Ismaël Diomandé (AS Saint-Etienne), blessés. Cinq ans plus tôt, lors de la CAN 2010 en Angola, les deux équipes s'étaient affrontées à ce stade de la compétition au stade de Cabinda, qui a vu une victoire renversante de l'Algérie (3-2, a.p) face à la Côte d'Ivoire, dans un match à rebondissements qui restera gravé à jamais dans les annales du football national. La rencontre d'aujourd'hui sera dirigée par le Gambien Bakary Papa Gassama, meilleur arbitre africain en 2014. En cas de qualification au dernier carré, les Verts seront opposés au vainqueur de l'autre quart de finale entre le Congo et la RD Congo.

A. M.

7^e rendez-vous en phase finale dimanche à Malabo

Les sélections algérienne et ivoirienne de football seront face à face, dimanche à Malabo (20h30 algérienne) pour la 21^e fois de leur histoire, en match comptant pour les quarts de finale de la CAN-2015 en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février). Ce 21^e rendez-vous algéro-ivoirien sera le 7^e en phase finale de la CAN dont le 2^e à ce même stade de l'épreuve (quarts de finale) après celui de l'édition-2010 en Angola (victoire de l'Algérie 3-2 a.prolongations). Les cinq autres matches en phase finale avaient été au 1^{er} tour de la compétition (1968, 1988, 1990, 1992, et 2013). Le bilan de ces six confrontations est équilibré avec 2 victoires, 2 nuls et 2 défaites pour chaque pays, mais avec une différence de buts légèrement favorable aux Ivoiriens (11 buts inscrits contre 9 encaissés). Depuis leur première confrontation, il y a exactement un demi-siècle, à l'occasion des premiers jeux africains de 1965 à Brazzaville, au cours desquels ils s'étaient retrouvés à deux reprises (1^{er} tour et finale), ponctuées par une double victoire ivoirienne (1-0 puis 2-0), les deux «teams» ont disputé vingt matches répartis comme suit : Jeux africains (2), qualification à la CAN (2), qualification au Mondial (4), phase finale de la CAN (6), matchs amicaux (6) ce qui permet aux Verts de prendre un léger ascendant à savoir : 7 victoires, 7 nuls et 6 défaites 24 buts inscrits - 22 encaissés. Historique des confrontations algéro-

ivoiriennes :
19 juillet 1965 à Brazzaville (Jeux Africains-poule) : Côte d'Ivoire - Algérie 1-0
25 juillet 1965 à Brazzaville (Jeux Africains - Finale) : Côte d'Ivoire - Algérie 2-0
11 juillet 1968 à Addis-Abeba (CAN-Phase finale) : Côte d'Ivoire - Algérie 3-0
25 août 1983 à Alger (amical) : Algérie - Côte d'Ivoire 3-0
Buts : Yahi, Tlemçani, Korichi.
1^{er} janvier 1985 à Abidjan (amical) : Côte d'Ivoire - Algérie 1 - 1
But : Menad
11 décembre 1986 à Mascara (amical) : Algérie - Côte d'Ivoire 2 - 1
Buts : Menad, Amani
14 décembre 1986 à Alger (amical) : Algérie - Côte d'Ivoire 2 - 1
Buts : Belloumi, Amani
25 mars 1988 à Casablanca (CAN-Phase finale) : Algérie - Côte d'Ivoire 1 - 1
But : Belloumi
11 juin 1989 à Abidjan (CM. Eliminatoires - Aller) : Côte d'Ivoire - Algérie 0-0
25 juin 1989 à Annaba (CM. Eliminatoires - Retour) : Algérie - Côte d'Ivoire 1 - 0
But : Madjer
5 mars 1990 à Alger (CAN-Phase finale) : Algérie - Côte d'Ivoire 3-0
Buts : Menad, Chérif El-Ouzzani, Oudjani

13 janvier 1992 à Ziguinchor (Sénégal) (CAN-Phase finale) : Côte d'Ivoire-Algérie 3-0
16 Avril 1993 à Tlemcen (CM. Eliminatoires - aller) : Algérie - Côte d'Ivoire 1 - 1
But : Tasfaout
18 juillet 1993 à Abidjan (CM. Eliminatoires ûretour) : Côte d'Ivoire - Algérie 1-0
26 novembre 1995 à Libreville (amical) : Algérie - Côte d'Ivoire 0-0
2 décembre 1995 à Libreville (amical) : Algérie û Côte d'Ivoire 0-0
6 Octobre 1996 à Alger (CAN - Eliminatoires/aller) : Algérie - Côte d'Ivoire 4 - 1
Buts : Meçabih (2), Saib (2)
22 juin 1997 (à Bouake-CIV) (CAN û Eliminatoires û Retour) : Côte d'Ivoire - Algérie 2 - 1
But : Dziri
24 janvier 2010 à Cabinda (Angola) (CAN-2010 Phase finale-quart) : Algérie - Côte d'Ivoire 3-2
Buts : Matmour, Bouguerra, Bouazza
30 janvier 2013 à Rustenburg (Afrique du Sud) (CAN-Phase finale-2013) : Algérie - Côte d'Ivoire 2-2
Buts : Feghouli, Soudani

Totaux	J	G	N	P	BP	BC
Algérie	20	7	7	6	24	22
C. d'Ivoire	20	6	7	7	22	24

Point d'ordre

Religion de paix versus religion de guerre

Par Nazim Rochd

En réponse à donner à l'activisme des mouvements islamistes armés, des approches très éthérées prolifèrent, aussi bien dans le monde politique que dans les milieux intellectuels et religieux. Les conclusions sont toujours les mêmes. Il s'agit de promouvoir un «Islam modéré» ou «l'Islam des lumières», grâce à une meilleure interprétation du texte coranique, pour battre en brèche celle des prédicateurs fondamentalistes qui prônent la violence à la place d'une religion de paix. Sur le sujet, les livres, les conférences, les contributions dans les médias, ne se comptent plus et continuent d'être proposés, avec des pics d'intérêt, selon que l'actualité soit plus ou moins brûlante. Paradoxalement, les partis dits islamistes, après avoir largement contribué à répandre et à banaliser, au sein de l'opinion, leur «révolution», se mettent aussi à cette quête d'apaisement et de lutte contre l'extrémisme. Il faut dire, que c'est d'avoir goûté au pouvoir qui les a transformés. Partant de là, ce sont les muphtis, les imams et les notabilités religieuses qui sont, d'abord, appelés à prodiguer la bonne parole, en usant de leur autorité morale, supposée, et de leur notoriété en tant que «sachants». L'effet fut presque nul, puisque le djihadisme a connu une flambée qui a embrasé le monde, sous différentes bannières, dont celle de Daech qui a dépassé tous les pronostics, en constituant un véritable Etat, sur les ruines de l'Irak et de la Syrie. Le postulat de base apparaît dans toute son inanité théorique. La religion n'est pas l'origine de la violence. La violence est au

cœur de la situation, la religion n'intervient qu'en tant qu'accessoire idéologique. C'est l'évidence même. Le lieu de naissance des groupes armés ou le profil des activistes sont très instructifs sur la question. Le reste s'explique de lui-même. Jamais une religion n'a reculé de la sphère politique sans que la société accouche, elle-même, d'un type de gouvernance qui la renvoie dans les temples et dans la sphère individuelle. Toutes les religions sont nées dans l'adversité et ont dû s'imposer par la violence. Plus tard, les versets peuvent être exhumés à d'autres fins, comme a fait le sionisme avec Josué et comme le font les wahhabistes et les desperados du djihad, en guise de bannière de ralliement. Il suffit pourtant de comprendre que la religion ne vient pas a priori, mais plutôt a posteriori, en tant que discours qui désigne l'ennemi, qui sacralise la guerre qu'on lui mène et qui fait office de charte. On ne devient pas djihadiste par le simple fait de lire un passage guerrier, ou très exceptionnellement, pour certains illuminés. On le devient poussé, d'abord, par la violence économique et sociale qui produit les candidats au martyre. Et il serait utile de rappeler le rôle des services de renseignement occidentaux, notamment le MI6 britannique et la CIA dans la promotion de l'Islam en lieu et place du communisme et des nationalismes, procéda de cette compréhension des choses. Ils savaient que le mécontentement et la révolte sont inévitables et qu'il fallait leur donner un contenu moins noble, barbare, qui justifiera, plus tard, les interventions des «bombardiers humanitaires».

N. R.

Oran

Cinq blessés dans un carambolage de véhicules

CINQ personnes ont été blessées dans un carambolage de plusieurs véhicules, survenu vendredi au niveau du pont d'Es-Sénia douar (Oran), a-t-on appris samedi du directeur de wilaya de la Protection civile. Quatre véhicules ont été endommagés dans cet accident causé par la chute d'un panneau d'indication arraché par la force des vents ayant soufflé durant cette journée, a indiqué à l'APS le colonel Mohamed Ferroukhi. Il a ajouté que la violence des

vents a provoqué vendredi après-midi la chute de plusieurs câbles d'électricité et des coupures de courant, notamment à Bousfer, Aïn El Turck et Gdyel, indiquant que des équipes de Sonelgaz ont procédé au rétablissement du courant électrique. Selon la même source, un poteau d'éclairage est tombé également sur la voie publique au niveau du quartier «Ellouz» (ex-Les Amandiers) vendredi soir, sans faire de victime.

Said F.

GAZ DE SCHISTE AU SUD D'ALGÉRIE LES PREMIERS FORAGES COMMENCENT



Djalou@hotmail.com

Association pour la défense du consommateur

«Béjaïa est la capitale de la cherté de la vie»

■ L'Association pour la défense des intérêts du consommateur (Adic) de Béjaïa revient à la charge par une nouvelle action. Hier, elle a organisé une marche pacifique à partir de la maison de la culture jusqu'au siège de la wilaya où un meeting a eu lieu. Quelques dizaines de personnes ont répondu à l'appel.

Par Hocine Cherfa

Sur place, les organisateurs ont pris la parole pour fustiger l'inertie de la direction du commerce (DCP) de la wilaya qui, selon eux, «ne veut pas écouter l'association qui l'a maintes fois interpellée au sujet des pratiques commerciales illégales en cours dans les marchés, notamment le défaut d'étiquetage et affichage des prix, vente des produits sensibles sans respect des normes, augmentation vertigineuse des prix, etc». Ils ont également estimé que «Béjaïa est la capitale de la cherté de la vie». Un slogan porté sur une banderole d'ailleurs. Trois banderoles ont été, en tout, arborées par les contestataires et sur lesquelles on pouvait lire : «Le marché est cher, la poche est vide», «Tlemcen, capitale de la culture islamique ; Constantine, capitale de la culture arabe ; Béjaïa, capitale de la cherté de la vie» et enfin «Pays riche et peuple pauvre». Les animateurs du meeting et de la

marche ont dénoncé «la cherté de la vie», «la mal-vie» et la pauvreté qui a gagné la moitié de la société. Ils ont interpellé les hautes autorités du pays, notamment le ministre du Commerce, afin de «prendre des mesures visant à réguler le marché des fruits et légumes, d'autres produits et effets vestimentaires et mettre fin surtout aux pratiques spéculatives qui sont devenues la règle à Béjaïa». Yanis Adjlia n'a pas mâché ses mots, dénonçant l'augmentation des prix des produits agricoles, viandes, vêtements, qui ont connu des majorations excessives de 30 à 200%, indique-t-il, «depuis plusieurs semaines sans émuvoir personne». Il a relevé le constat dressé à chaque fois par les touristes et vacanciers qui affluent à Béjaïa que la wilaya est chère. Il a, par ailleurs relevé «l'absence d'intervention des services de la DCP» ce qui a favorisé, dit-il, «des pratiques illégales dans nos marchés». M. Adjlia dira que des produits, dont la wilaya est productrice par excellence, sont plus chers à Béjaïa qu'à Sétif et dans d'autres wilayas. Il

parle des œufs et le poulet de chair par exemple et des produits importés à partir du port de Béjaïa. Pour le président de l'Adic, «Béjaïa est plus chère que les 47 autres wilayas du pays selon nos échos et nos virées». Selon lui, «l'absence de mesures et d'instruments de contrôle et de régulation par le ministère du Commerce va encore enfoncer les bourses faibles et produire des drames à long terme au sein de notre société où l'impact de la cherté de la vie est très ressenti ces quelques dernières années par ce qu'on appelait jadis la classe moyenne». M. Adjlia a soutenu que son association compte «étendre» son action à d'autres communes de la wilaya afin de sensibiliser les citoyens, les autorités et les commerçants sur la cherté de la vie, l'érosion du pouvoir d'achat et surtout «sur les prix qui augmentent de manière vertigineuse sans provoquer des réactions et des mesures conservatoires».

H. C.

Tizi Ouzou

Un enfant porté disparu dans un oued

Un enfant a été emporté, hier matin, par les eaux de l'oued de Boubhir, à hauteur des limites administratives des communes d'Illoula Oumalou et Ait Yahia (47 km au sud-est de la wilaya de Tizi Ouzou), avons-nous appris auprès de la cellule de communication du groupement territorial de la Gendarmerie nationale. Selon les indications fournies par la même

source, la victime Z.Yacine (14 ans) et sa tante maternelle allaient traverser l'oued entre les deux villages Boubhir (commune Illoula Oumalou) et Thoukache (commune d'Ait Yahia), alors que le niveau du cours d'eau était élevé en raison des fortes chutes de pluie. Si son accompagnatrice a pu s'en sortir, malheureusement le petit Yacine est depuis porté disparu.

Immédiatement, des éléments de la Protection civile ainsi que ceux de la Gendarmerie nationale ont lancé des recherches pour le retrouver. Un chien pisteur de la gendarmerie a été dépêché sur les lieux pour épauler les pompiers. A l'heure où nous mettons sous presse les recherches se poursuivent dans des conditions climatiques très difficiles. **Hamid Messir**

4 blessés dont un grièvement à Sétif

Une bâtisse vétuste s'effondre sur un petit restaurant

Une vieille bâtisse qui menaçait ruine s'est effondrée samedi en milieu de journée à Sétif, blessant 4 clients (dont un grièvement atteint) d'un petit restaurant situé au rez-de-chaussée de cette construction datant de la période coloniale, a-t-on constaté. Les éléments de la Protection civile qui se sont immé-

diatement rendus sur les lieux, ont transporté à bord d'une de leurs ambulances 3 blessés avant de mettre plus de 45 mn pour retirer des décombres le quatrième client, sévèrement touché aux membres inférieurs. Située en plein cœur de la ville de Sétif, au 3, rue Mostefa-Benboulaïd, à quelques encablures

de la fontaine d'Ain Fouara, la bâtisse, connue sous le nom de «Harat Kahla», avait été évacuée de ses occupants il y a plusieurs mois en raison de sa vétusté. Les éléments de la Protection civile fouillaient encore les gravats, vers 14 heures, pour s'assurer qu'aucune autre victime n'y est ensevelie. **Yanis Gh.**